Énergie: stratégie de coopération entre l'Europe et l'Asie

1996/2153(COS) - 18/07/1996 - Document de base non législatif

OBJECTIF : la communication de la Commission vise à proposer une stratégie pour renforcer la coopération entre l'Europe et l'Asie en matière de politique énergétique. Elle s'inscrit dans la ligne du Sommet de Essen (décembre 1994), qui avait demandé à la Commission de proposer des mesures concrètes dans le cadre de la nouvelle stratégie à l'égard de l'Asie, et fait suite au Livre blanc "Une politique de l'énergie pour l'Union", présenté par la Commission en décembre 1995. CONTENU : la stratégie proposée par la Commission s'appuie sur le constat qu'au vu de la croissance démographique que connaît l'Asie à l'heure actuelle, la demande d'énergie pourrait doubler d'ici l'an 2005. Ceci aura des conséquences : sur la sécurité de l'approvisionnement en énergie (l'Europe dépendra du monde extérieur pour 55% de ses besoins en 2005 et 75% en 2015); sur l'industrie européenne de l'énergie (l'Asie représente actuellement la moitié du marché mondial) et sur l'environnement mondial (des mesures de protection mises en oeuvre en Europe n'auront qu'une incidence limitée, si des actions ne sont pas engagées simultanément en Asie). Sur la base de ce constat, la Commission se fixe trois objectifs: renforcer la sécurité d'approvisionnement de l'Asie et de l'Europe, prendre part aux marchés asiatiques de l'énergie et protéger l'environnement au niveau mondial. La mise en oeuvre de cette stratégie exigera l'établissement d'un dialogue permanent avec les autorités asiatiques en matière de politique énergétique. La Communauté interviendrait notamment par le biais: d'informations sur les solutions énergétiques adoptées en Europe, d'une aide à l'adaptation des cadres institutionnels et d'un appui aux entreprises et aux opérateurs européens du secteur de l'énergie. Une priorité sera accordée aux secteurs de l'électricité, du gaz naturel et du charbon, à l'efficacité énergétique et à l'approvisonnement en énergie des zones rurales, notamment par le biais d'un recours accru aux énergies nouvelles et renouvelables.